

Communiqué à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec Mise à jour concernant le deltacoronavirus porcin (DCVP)

État de la situation

Cinquième regain de statut négatif au DCVP

Le cinquième site d'engraissement, déclaré le 16 avril dernier, a désormais regagné son statut négatif, suite aux échantillons qui se sont révélés négatifs à deux reprises au cours d'une période de six semaines. L'auto-quarantaine et les mesures de biosécurité rehaussées sont donc levées dès aujourd'hui sur ce site. Les intervenants concernés en seront informés.

Les cinq cas de deltacoronavirus porcin (DCVP) déclarés à Saint-Bernard au printemps dernier sont donc éradiqués, et la région est désormais officiellement exempte du DCVP.

Nous tenons à remercier et à féliciter tous les éleveurs et les intervenants impliqués dans ces dossiers, qui ont déployé tous les efforts nécessaires pour contrôler et éradiquer le DCVP dans les élevages porcins de Saint-Bernard.

État de situation du dernier cas

L'élevage de porcs croisés et de sangliers infecté simultanément par la diarrhée épidémique porcine (DEP) et le deltacoronavirus porcin (DCVP) à Dunham, en Montérégie, le 12 février 2025 est toujours en cours d'éradication.

Pour en savoir davantage sur ces maladies émergentes, nous vous invitons à consulter notre site web au <https://eqsp.ca/maladies-porcines/maladies-emergentes/>.